

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-569873

39932

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Matricule : 13052

Société :

### Actif

### Pensionné(e)

### Autre :

Nom & Prénom : M. BERKANI Othmane

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 21 41

Total des frais engagés : 300 + 2900

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. ACHAGRA OUMAIMA  
Maladies et chirurgie des Yeux  
39, Bd. Mohammed V - Casablanca  
Tél : 27 76 77

Date de consultation : 24.08.20

Nom et prénom du malade : BEKKARI Mania

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ABSCSSION D'UN MILIEU

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

14 SEP 2020  
ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.08.96	CS	-	300.00	INR : 091002089 ACHAGRA OUMAIMA Médecine des Yeux

## EXECUTION DES ORDONNANCES Maladies Mohammed BB - 11

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	39, Bd. Montebello Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
<b>ONFORT OPTIC</b> Mme IDRISI OUEDGHIRI Particulier - Optomériste Rue Normandie, Maârif Tél. 0800 08 52 32	28/08/2005			équipement optique		200,00	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Oumaïma ACHAGRA

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies  
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الاستقبال: 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال

بالموعد

Casablanca, le .....

27/08/2020

Enfant BEKKARI Rania

LUNETTES DE LOIN Organiques INCASSABLES

Oeil Droit : +0,75 (-0,25) à 60°

Oeil Gauche : + 0,75

ANTI-REFLET

MONTURE+VERRES

**CONFORT OPTIC**  
Soumnia IDRASSI QUEDGHIRI  
Opticienne Optométriste  
84 Rue Normandie, Maârif  
Casablanca - Tél: 0522.98.52.32

Dr. ACHAGRA OUMAÏMA  
Maladies et Chirurgie des Yeux  
39, Bd. Mohammed V - Casablanca  
Tél : 27 - 88 - 77

*En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96*

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 39، شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :

# CONFORT OPTIC

84, RUE NORMANDIE EN FACE DE (EX. MARCHE DU SELK) .  
CASABLANCA  
Tél : 022.98.52.32

## FACTURE

nFACTURE : **88/2020**

DateFacture : **28/08/2020**

CLIENT : **BEKKARI RANIA**

N de nomenclature correspondantes à la prestation :

OD : 0

OG : 0

<b>DESIGNATION</b>		<b>PRIX TTC</b>
Verre1D	<b>Correcteur anti reflet</b>	400,00 DH
Verre1G	<b>Correcteur anti reflet</b>	400,00 DH
Monture1 :	<b>Optique</b>	1 400,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE

**DEUX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS**

**TotalTTC : 2 200,00 DH**

**TotalHT : 1 833,33 DH**

**TVA : 366,67 DH**

ICE 000932371 0000 10

**CONFORT OPTIC**

*Soumia IDRISI OUEDGHIRI*

Opticienne - Optomériste

84, Rue Normandie, Maârif

Casablanca - Tél: 0522.98.52.32

R.C 345730

Patente 35710168